



DES INVESTISSEMENTS QUI ASSURENT L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

Le nouveau centre départemental de tennis de la Dordogne à Trélissac

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

N° 79
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2024



Vivre en PÉRIGORD

ÉDITO

Le déficit abyssal auquel se trouve confronté notre pays conduit aujourd'hui le gouvernement à des décisions drastiques, lourdes de conséquences pour les collectivités en général et les Départements en particulier.

Déjà en proie à de sévères difficultés causées tant par l'effondrement de leurs recettes que par la croissance continue de leurs dépenses sociales, les économies supplémentaires qui leur sont aujourd'hui imposées ne relèvent plus du casse-tête mais bel et bien d'une mission impossible. Privés depuis quelques années de toute autonomie fiscale mais pressés d'assumer seuls les dépenses nouvelles prescrites par l'Etat, les Conseils départementaux de France connaissent une situation jugée – de façon unanime – intenable.

Une situation qui risque de fragiliser le quotidien des habitants, en particulier dans les territoires ruraux où les Départements jouent un rôle essentiel.

Malgré ces contraintes extrêmement fortes, inédites par leur ampleur, il

n'est pourtant pas question de céder au fatalisme et nous restons déterminés à construire une Dordogne moderne et attractive.

La majorité que j'anime fera ainsi tout son possible pour mobiliser au mieux et pour redistribuer de la façon la plus juste et la plus équitable possible les ressources financières dont disposera le Département.

Nous le ferons avec le souci constant d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Périgourds, mais en nous efforçant de garantir les équilibres budgétaires qui régissent la collectivité.

Plusieurs réalisations évoquées dans ce magazine viennent illustrer cette volonté.

Ainsi, le tout nouveau centre départemental de tennis, basé à Trélissac, offre une infrastructure remarquable pour structurer le développement de la pratique de ce sport emblématique.

L'exposition permanente consacrée aux trésors de la grotte préhistorique de Cussac, au Buisson-de-Cadouin, l'enrichissement patrimonial du Château de Biron, les aménagements de la servitude de marchepied le long de l'Isle à Montpon, viennent quant à eux renforcer l'attractivité touristique du Périgord.

Déploiement de la fibre, consolidation du Centre départemental de Santé avec plusieurs antennes en service, modernisation des collèges... : les chantiers ne manquent pas, sur l'ensemble de nos territoires, pour préparer l'avenir.

Autre motif de satisfaction, l'arrêté autorisant le Département à réaliser la boucle multimodale des deux rives de la vallée de la Dordogne a été signé par le Préfet le 5 novembre dernier.

Cette décision, marquée du sceau du bon sens et de l'intérêt général, vient souligner le travail accompli, avec détermination et persévérance, par les élus de la Dordogne, soutenus par une large majorité de la population, en faveur d'une juste cause.

Grâce à elle, la vallée de la Dordogne voit s'ouvrir de nouvelles perspectives de développement, au bénéfice de l'ensemble des habitants et en particulier des nouvelles générations.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année !

Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental de la Dordogne

Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental

et les Conseillers départementaux de la Dordogne

ont le plaisir de vous inviter aux voeux citoyens qui se dérouleront :

Lundi 27 janvier à 18h30 :
Bergerac (salle René Coicaud)

Mardi 28 janvier à 18h30 :
Nontron (salle des fêtes)

Mercredi 29 janvier à 18h30 :
Périgueux (Centre départemental Joséphine Baker)

Judi 30 janvier à 18h30 :
Sarlat (Centre culturel Paul Eluard)

SOMMAIRE

2

À LA UNE

Le Centre d'Education Populaire à l'Alimentation de Cadouin
Un centre départemental de tennis moderne et fonctionnel à Trélissac
Périgord Numérique : fin de chantier sur le lot 4 : 93 communes 100% fibre
Des Etats généraux Enfance Famille pour poser les enjeux d'un nouveau schéma 2024-2028
15 opérations programmées en 2024 sur le Fonds Social Européen Plus (FSE +)

3

L'ACTU DES CANTONS

Canton de RIBÉRAC
Canton du SUD BERGERACOIS
Canton VALLÉE DORDOGNE

4 - 5

UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

Feu vert pour la boucle multimodale dans la vallée de la Dordogne

6

UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

Montpon-Ménéstérol : le Département et les collectivités locales main dans la main pour développer l'offre touristique

7

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

Une année scolaire placée sous le signe de l'excellence environnementale

8

LES GENS D'ICI

Maië Etchechoury
Directrice des Archives départementales
Jean-Michel Ravaille
Président de la fédération départementale de pêche

9

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La grotte de Cussac... ornée et sépulcrale

10

ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

Rubrique Oc
La Récré Gourmande à Brantôme

11

ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

« La Mise au tombeau du Christ » retrouve son écrin au château de Biron

Expression des groupes politiques

12

AGENDA NOVEMBRE - DÉCEMBRE JANVIER

LE CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE À L'ALIMENTATION (CEPA) DE CADOUIN UN CENTRE DE FORMATION UNIQUE EN SON GENRE

L'Abbaye de Cadouin, dont le Département est le principal propriétaire, est classée monument historique et inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet de CEPA s'inscrit dans le cadre de la démarche départementale en faveur d'une alimentation saine et durable dans les collèges. Et, plus généralement, du projet territorial en faveur d'une agriculture biologique relocalisée, d'une activité économique viable pour les agriculteurs et d'une meilleure santé des habitants, notamment des jeunes.

Ce positionnement est complémentaire du choix volontariste et déjà ancien qu'a fait le Département d'accueillir sur ce site une auberge de jeunesse.

Sur la partie gérée directement par la collectivité, le Pôle paysage et espaces verts a implanté un jardin potager et aromatique dont la production pourra venir en appui de la cuisine.

Dans la partie gérée par la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ), la cuisine a été entièrement repensée et réaménagée, à la

fois pour favoriser le « fait maison » tout au long de l'année, mais également pour permettre la mise en place d'ateliers pédagogiques.

Aujourd'hui, La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) « Nourrir l'avenir » occupe par convention avec la FUAJ, les locaux dédiés à l'éducation à l'alimentation pour plusieurs sessions annuelles. La SCIC peut déployer des sessions de formation théorique, mais également des ateliers pratiques pour les professionnels de la restauration et, à terme, pour les particuliers.

Avec ce centre d'éducation à l'alimentation, le Département souhaite que la démarche qu'il a engagée puisse essaimer sur d'autres territoires, dans d'autres secteurs d'activité et, plus généralement, auprès de la population.



PÉRIGORD NUMÉRIQUE : FIN DE CHANTIER SUR LE LOT 4 : 93 COMMUNES 100% FIBRE

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur le lot 4 de la Dordogne (soit les secteurs de Vergt à Lalinde, Mouleydier, le Buisson-de-Cadouin, Issigeac, Beaumontois-en-Périgord, Marsalès) sont terminés et permettront de raccorder 27 059 locaux, ce qui représente 93 communes 100 % Fibre.

Le dernier Point de Branchement Optique (PBO) a été installé le mardi 17 septembre à Sainte-Foy-de-Longas, marquant ainsi l'achèvement officiel des travaux de la plaque.



Toutefois, la fin des travaux ne signifie pas que tout le monde pourra disposer de la fibre immédiatement*. Il faudra encore attendre quelques mois, le temps des contrôles de conformité et la période de gel commercial**, avant de pouvoir disposer d'un abonnement fibre.

Les habitants et entreprises de ce secteur pourront alors bénéficier d'une connexion Internet ultra-rapide, ouvrant de nouvelles perspectives pour le télétravail, pour les services en ligne, pour la télémédecine et bien plus encore...

* Pour déterminer si vous êtes éligible, rendez-vous sur la carte d'éligibilité disponible sur le site <https://nathd.fr/eligibilite/>

** La période obligatoire de « gel commercial » permet aux opérateurs de s'installer dans les infrastructures de Périgord Numérique

afin de programmer les opérations retenues au titre des financements européens FSE+.

Au total et grâce à ce deuxième comité, 15 opérations ont été programmées sur l'année 2024 pour un coût total de près de 2,4 M€ et un montant FSE+ de 1,4 M€.

Grâce à ces financements européens, près de 600 personnes en difficulté sociale et professionnelle vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé dans un objectif de retour à l'emploi.

Ces actions destinées aux allocataires du RSA, aux personnes en difficulté de logement, aux personnes en situation de handicap ou encore aux jeunes accompagnés par les services de l'aide sociale à l'enfance, démontrent l'utilité des financements européens et leur efficacité sur des actions locales.



15 OPÉRATIONS PROGRAMMÉES EN 2024 SUR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN PLUS (FSE+) GÉRÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Le Comité départemental de programmation (regroupant des élus du Département et des partenaires extérieurs) s'est réuni pour la seconde fois de l'année le 30 septembre dernier

UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE TENNIS MODERNE ET FONCTIONNEL À TRÉLISSAC



Stéphane Dobbels, conseiller départemental du canton de Trélissac, Christelle Druillol, vice-présidente du Département en charge des sports, Marin Lassalle, représentant le Préfet de la Dordogne, Germinal Peiro, président du Conseil départemental, Clément Hyvoz, président du comité de Dordogne de tennis, Francis Colbac, maire de Trélissac, en présence de Nathalie Tauziat, ancienne joueuse numéro 3 mondiale.

Inauguré jeudi 7 novembre 2024, le nouveau bâtiment du Centre départemental de tennis est une réalisation exceptionnelle, un exemple concret du soutien que le Département apporte au mouvement sportif en Dordogne.

Le projet, mené en concertation avec le Comité départemental de tennis, a été conçu pour une pratique tennistique élargie et variée. Il propose aux pratiquants 4 courts de tennis et 2 terrains de paddle (ou padel) couverts par une toiture en toile qui permet de profiter au mieux de la lumière du jour.

Les pratiquants de tous âges et, en particulier, les 6500 licenciés en Dordogne répartis dans 56 clubs pourront bénéficier de cet équipement moderne. Le sport

scolaire, le sport adapté et handisport occuperont une place prépondérante dans l'animation de cette structure.

La démarche d'excellence environnementale a été intégrée au projet à travers la création d'un système innovant concernant le traitement des eaux de pluie et la pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur l'extension.

Propriété du Département, ce bâtiment qui a coûté 3.800.000 € TTC a pu voir le jour grâce à un soutien financier à hauteur de 70 % apporté par la Fédération française de tennis, le Comité départemental de tennis, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat via la Dotation de soutien à l'investissement des Départements.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX ENFANCE FAMILLE POUR POSER LES ENJEUX D'UN NOUVEAU SCHÉMA 2024-2028

Les 17 septembre, 7 et 14 octobre derniers, trois conférences organisées par le Département étaient dédiées à la préparation du nouveau schéma enfance-famille 2024-2028.

Ce travail de concertation répond à la volonté du Département de réfléchir à des solutions concrètes et innovantes pour essayer de répondre aux préoccupations des professionnels du secteur. Plusieurs centaines d'entre eux se sont retrouvés pour chaque session.

Ces rencontres ont permis d'aborder les thématiques suivantes : « Les besoins fondamentaux de l'enfant », « Les troubles du neuro-développement – quels outils de repérage ? Comment accompagner les enfants ? » et « L'accueil du collectif – quel accueil collectif pour demain ? Enjeux et perspectives ».

Dans un contexte de crise sociale prononcée, c'est un enjeu majeur de politique publique qui suscite l'engagement fort, non seulement du Département mais aussi de tous les professionnels, agents, institutions et associations concernés.

En Dordogne, 5000 jeunes mineurs sont suivis dans le cadre notamment de l'ASE, (Aide Sociale à l'Enfance) ou encore de la PMI (Protection Maternelle Infantile) auxquels s'ajoutent des jeunes majeurs en difficulté.

85 millions d'euros sont consacrés annuellement par le Département à cette politique pour l'enfance.



Mireille Volpato préside la journée de travail du 17 septembre

I CANTON DE RIBÉRAC I

Le Centre départemental de santé, une offre de soins de proximité plébiscitée par la population

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2023, 1 144 personnes avaient choisi leur médecin traitant au Centre départemental de santé de Ribérac. En juin 2024, ils étaient 1 480 avec un nombre de consultations en progression. « Près de 2 ans après son ouverture fin 2022, la structure publique, confirme pleinement son succès », soulignent de concert les 2 conseillers départementaux du secteur, Catherine Bezac-Gonthier et Didier Bazinet. « Cela répond à un vrai besoin sur le territoire ! » Besoin auquel le Département, la Commune de Ribérac et la Communauté de Communes ont essayé d'apporter une réponse en nouant un partenariat pour créer cet équipement.

Après Excideuil et Saint-Médard-de-Mussidan, Ribérac est le 3^{ème} centre départemental de santé à voir le jour. Il dispose de 3 médecins et de 2 secrétaires

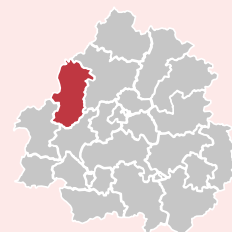
médicales, il est équipé d'un matériel médical de haute performance dans un territoire particulièrement fragilisé par les difficultés d'accès aux soins et il peut accueillir en stage des étudiants en médecine pour lesquels la communauté de communes met un logement à disposition.

Ce centre représente une solution pour contribuer à maintenir l'attractivité du territoire mais, à ce jour, l'offre de soins de proximité demeure toujours insuffisante pour couvrir l'ensemble des demandes.

La création de ce type de structure s'inscrit dans la stratégie du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé.

A ce titre, avec le pôle de santé ribéracois (adossé au bâtiment) qui accueille des professionnels de spécialités médicales et paramédicales, ce centre est exemplaire.

Conseillers départementaux
Catherine Bezac-Gonthier
Didier Bazinet



I CANTON DU SUD BERGERACOIS I

Un chantier de valorisation du patrimoine de longue haleine

Fièrement dressé face à la route de Bergerac, le château d'Issigeac constitue la plus majestueuse des portes d'entrée de la cité médiévale. Ancienne résidence des évêques de Sarlat, la bâtisse, construite au 17^{ème} siècle sur les ruines d'un château détruit pendant les guerres de religion, se cherche une nouvelle vocation.

Au cœur d'un des plus beaux et plus attractifs villages du Périgord, le bâtiment, victime des outrages du temps, est pour l'essentiel fermé au public, hormis la partie dite du caveau qui abrite un point d'information touristique et des salles d'exposition.

Conscients de l'extraordinaire potentiel de ce lieu unique et prestigieux, les élus d'Issigeac, sous la houlette du maire Jean-Claude Castagner, ont engagé sa restauration à la fin des années 2010. Le chantier d'envergure, échelonné en plusieurs tranches, nécessitait le soutien financier d'autres partenaires.

Le Département a répondu présent et a mobilisé à ce jour, depuis 2018, près de 300 000 €, consacrés en particulier à la réhabilitation du clos couvert et du long corps central qui fait la singularité de cet édifice emblématique du patrimoine de la région. Dans l'attente de l'achèvement des travaux, une réflexion a été lancée pour déterminer le futur usage des locaux.

L'aide départementale s'inscrit dans le cadre des contrats conclus entre le Département et les communes et intercommunalités destinés à les accompagner pour la réalisation de leurs projets d'aménagement.

A l'échelle du canton du Sud-Bergeracois, ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été votés sur la période 2022-2024, à l'initiative des conseillers départementaux du territoire, Sylvie Chevallier et Jérôme Bétaille. Cette enveloppe contribuera à mener à bien nombre d'opérations utiles à la population de ce vaste canton.

Conseillers départementaux
Sylvie Chevallier
Jérôme Bétaille



I CANTON VALLÉE DORDOGNE I

Villefranche-du-Périgord Une commune qui prend goût à la fête

L'automne est, comme chaque année, placé sous le thème de la fête et de la convivialité dans l'une des plus anciennes bastides du Périgord.

L'ancestrale Fête de la Châtaigne et du Cèpe a pris un nouvel essor en étant désormais organisée sous le giron du réseau national « Site remarquable du goût ». Un réseau qui regroupe plus de 70 sites inventoriés sur toute la France.

Une reconnaissance touristique et gastronomique mettant en lumière des lieux d'exception où le savoir-faire traditionnel se conjugue à des produits d'une qualité incomparable. Tous les produits emblématiques de nos terroirs sont mis en avant.

« En Dordogne, soulignent Germinal Peiro, Président du Département et Patricia Lafon-Gauthier, élue à ses côtés dans le canton, il s'agit de la seule commune

labellisée. Une consécration qui lui assure un surcroît de visiteurs. »

Chaque année, près de 3000 personnes se pressent pendant le 3^{ème} week-end d'octobre dans la bastide. Exceptionnel pour une cité de 700 habitants !

Dans ce territoire authentique, une autre animation a vu le jour sous la forme d'un salon du chocolat. Organisé le dernier dimanche d'octobre, il rassemble sur la journée un millier de personnes. Et toujours la même recette : de la convivialité, de l'authenticité et des produits de qualité réalisés par les 16 artisans chocolatiers qui animent le salon.

Autre intérêt de ces multiples animations : elles permettent de fédérer les bonnes volontés, de créer du « vivre ensemble » dans une période qui en a bien besoin. « Les bénévoles viennent de Villefranche, bien sûr, mais aussi des communes environnantes », précise Claude Brondel, maire, qui ne manque pas d'idées pour sa commune.

Le Trail du Pays du châtaignier, par exemple, a réuni en août dernier plus de 250 participants sur les chemins ruraux préservés et mis en valeur par le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).



Conseillers départementaux
Patricia Lafon-Gauthier
Germinal Peiro



FEU VERT POUR LA BOUCLE MULTIMODALE DANS LA VALLÉE DE LA DORDOGNE !



Le 5 novembre dernier, Monsieur le Préfet de la Dordogne signait un arrêté par lequel il autorise le Conseil départemental à lancer la réalisation de la boucle multimodale d'accès aux deux rives de la Dordogne, dont il est le maître d'ouvrage.

Cette décision marque une étape cruciale dans l'avancement d'un projet approuvé à l'unanimité par les élus départementaux en février 2023, soumis ensuite - fin 2023 - à concertation sous l'égide de garants désignés par la Commission nationale du débat public et, enfin, à enquête publique durant l'été dernier.

En septembre, les commissaires enquêteurs avaient remis leurs conclusions, sur la base des observations formulées par de nombreux citoyens, et émis un avis favorable sans réserves, assorti de recommandations, dont la réutilisation des ouvrages déjà construits sur site.

Le Conseil départemental prend acte avec satisfaction de cette décision préfectorale.

Celle-ci rend désormais possible, à l'échelle du « triangle d'or de la vallée de la Dordogne », la mise en oeuvre d'un projet d'intérêt général, innovant et multidimensionnel, qui répond à des objectifs de sécurité et de santé publiques, de lutte

contre le dérèglement climatique, de valorisation de la biodiversité et de développement touristique durable.

Elle vaut aussi reconnaissance du travail accompli, avec détermination et persévérance, par les élus de la Dordogne, soutenus par une large majorité de la population locale, en faveur d'une juste cause.

Avec cette autorisation, marquée du sceau du bon sens, la vallée de la Dordogne voit s'ouvrir de nouvelles perspectives de développement, au bénéfice de l'ensemble des habitants et en particulier des nouvelles générations.

UN NOUVEAU PROJET POUR LA QUALITÉ DE VIE ET L'AVENIR DES JEUNES

UN PROJET QUI RÉPOND À L'URGENCE CLIMATIQUE

en donnant la priorité aux mobilités douces : véloroute voie verte en site propre, réouverture de la gare de Fayrac aménagée en halte nature, desserte des principaux sites touristiques par des navettes électriques...

UN PROJET QUI AMÉLIORE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ

avec notamment la restauration de couasnes dans la rivière, la réhabilitation d'habitats pour les chiroptères, les oiseaux, les insectes, la plantation de 27.000 végétaux permettant de créer des conditions favorables à la vie et au développement d'espèces animales.

UN PROJET QUI PROTÈGE ET VALORISE LES PAYSAGES

grâce à des mesures d'intégration paysagère exemplaires et au développement des mobilités douces.

UN PROJET QUI CHANGE LA VIE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

en matière de sécurité routière et de qualité des déplacements.

UN PROJET QUI ÉVITE LE GASPILLAGE DE L'ARGENT PUBLIC

en réemployant les éléments déjà réalisés dans le cadre du précédent projet.

UN PROJET QUI BÉNÉFICIE D'UNE FORTE LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

- Un projet définitivement reconnu d'utilité publique depuis 2011.
- Un projet soutenu par de nombreux élus du territoire : par les élus des quatre communes directement concernées (Castelnau-la-Chapelle, Beynac-et-Cazenac, Saint-Vincent-de-Cosse et Vézac), mais également, à l'échelle départementale, par 93,6 % des conseillers communautaires de l'ensemble des 18 communautés de communes et des 2 communautés d'agglomération de Dordogne (délibérations prises au second semestre 2023).
- Un projet très attendu par la population locale (78% d'avis favorables parmi les contributeurs à l'enquête publique habitant en Dordogne).
- Un projet qui vient de recueillir l'avis favorable de nombreux élus et personnalités de premier plan, parmi lesquels François Hollande (ancien Président de la République), Dominique Bussereau (ancien ministre), Carole Delga (Présidente de la Région Occitanie, Présidente de l'Assemblée des Régions de France), François Sauvadet (ancien ministre, Président de Départements de France) et 40 présidents de Conseils départementaux, Renaud Denoix de Saint-Marc (ancien Vice-président du Conseil d'Etat),...



AVIS FAVORABLE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE LE 9 SEPTEMBRE 2024 : une étape majeure en vue de la réalisation de ce projet de boucle multimodale de la Vallée de la Dordogne

Le Préfet de la Dordogne a prescrit une enquête publique sur les communes de Beynac-et-Cazenac, Castelnaud-la-Chapelle, Saint-Vincent-de-Cosse et Vézac du 9 juillet au 9 août 2024 afin de recueillir l'avis du public sur le nouveau projet de boucle multimodale d'accès aux deux rives de la Dordogne pour de nouvelles mobilités sécurisées.

Au total, 3945 observations ont été enregistrées dont **3016 avis clairement exprimés**.

Avis favorables au projet : 1631 (soit 54% des exprimés), avec une forte incidence des avis favorables émanant de résidents du département de la Dordogne (76,34% des avis non anonymes exprimés).

Au contraire, une majorité des avis défavorables exprimés de façon non anonyme émanait de personnes extérieures au département (67,54%).

Les commissaires enquêteurs désignés par le Tribunal administratif de Bordeaux ont remis leurs conclusions lundi 9 septembre 2024 : **des avis favorables sans réserve** ont été rendus par la commission d'enquête sur la demande d'autorisation environnementale et les permis d'aménager de Vézac et de Castelnaud-la-Chapelle.

Ces avis constituent une grande victoire et une véritable reconnaissance pour l'ensemble des habitants et des élus de la Dordogne qui se battent depuis des années pour faire triompher l'intérêt général contre les intérêts particuliers.

Le rapport publié présente une synthèse sérieuse et objective de l'ensemble des observations formulées sur le nouveau projet, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le rapport indique très clairement que les objectifs poursuivis par le nouveau projet « constituent

un changement de circonstance » par rapport au projet précédent et qu'« en conséquence, la notion d'autorité de la chose jugée ne saurait lui être applicable ».

Fort de cette légitimité, il recommande également la réutilisation des ouvrages déjà construits, afin « de ne pas générer de nouveaux impacts à la biodiversité » et « de ne pas avoir à initier une dépense comprise entre 28,5 M€ et 32 M€ à fonds perdus sur les deniers publics ».

Avis positif sur la notion de « raisons impératives d'intérêt public majeur »

Le rapport stipule que la boucle multimodale « répond à l'ensemble des raisons impératives d'intérêt public majeur » (sécurité publique, santé publique, lutte contre le réchauffement climatique, raisons sociales et économiques).

LES ATOUTS RELEVÉS

- Le projet sera de nature à éviter les bouchons, supprimer les embouteillages et, en règle générale, à améliorer le trafic en évitant les difficultés de croisement notamment des véhicules de grand gabarit en raison de l'étroitesse de la chaussée.
- En termes de sécurité routière, il diminuera les temps d'intervention des secours, limitant ainsi la « perte de chance » pour les victimes. En règle générale, le projet permettra une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers.
- Compte tenu de l'ordre de grandeur du coût du projet et de son financement public, la commission d'enquête suggère de ne pas obérer la trésorerie du Département par l'emploi d'une telle somme « à fonds perdus ». Dès lors, la réutilisation des infrastructures déjà construites (21,3 M€ TTC) est préconisée, ce qui permettrait de n'investir que 23,92 M€ pour achever le projet.
- Les aspects environnementaux ont été largement pris en compte. Le rapport souligne l'importance des mesures compensatoires prévues par le Département dans ce domaine.
- Marquées du sceau de l'objectivité et fondées sur la prise en compte de la volonté réelle et largement majoritaire de la population et de ses représentants élus, ces conclusions constituent une étape majeure dans ce dossier.

Fabienne LAGOUBIE, Conseillère départementale du canton de Sarlat-la-Canéda

« Le projet de boucle multimodale de la Vallée de la Dordogne peut enfin continuer à avancer.

L'État a donné son feu vert et validé par ce fait les résultats de l'enquête publique qui sont favorables à ce projet de déplacement de demain et à la réutilisation des matériaux déjà sur place.

Le bon sens est là, l'intérêt public est pris en compte contre les intérêts particuliers ».



MONTPON-MÉNESTÉROL : LE DÉPARTEMENT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES MAIN DANS LA MAIN POUR DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE

Les 10 premiers kilomètres de la servitude de marchepied, le long de l'Isle à Montpon-Ménestérol, ont été ouverts au public et inaugurés vendredi 13 septembre. Réalisés par la Communauté de communes Isle Double Landais, avec l'appui technique du Département, ces aménagements sont l'un des projets qui contribuent à l'enrichissement de l'offre touristique du secteur.

Conscient des enjeux que représente le tourisme vert et/ou de pleine nature, le Conseil départemental de la Dordogne a développé une offre d'itinérances douces (à pied, à vélo, à cheval, en canoë) avec, notamment, les chemins de randonnées ou encore l'aménagement de véloroutes voies vertes. Pour mener à bien ces aménagements, il est accompagné par les collectivités et les acteurs locaux.

C'est dans cette logique qu'un projet de développement économique et touristique a été mis en œuvre sur le territoire de la Communauté de communes Isle Double Landais, en partenariat avec le Département. Ce projet s'appuie notamment sur le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), un circuit cyclo d'itinérance VTT et Gravel le long de la Double, la véloroute voie verte au bord de l'Isle, avec la remise en navigabilité de l'Isle de Montpon-Ménestérol à Porchères, ou encore l'appropriation et l'ouverture de la servitude de marchepied le long de la rivière.

Un tiers de la servitude de marchepied déjà ouvert

L'ouverture de cette servitude de marchepied, située sur la commune de Montpon-Ménestérol entre Marcillac et Vauclaire, a été permise grâce au

travail conjoint mené avec les différents services gestionnaires. 10 kms, sur les 30 kms qu'elle compte, ont été réalisés cette année. La Communauté de communes Isle Double Landais ambitionne d'ouvrir la quasi-totalité de la servitude de marchepied sur son territoire à l'horizon 2025-2026.

Cette servitude de marchepied existe déjà le long de l'Isle, du pont des Baris à Périgueux à sa confluence avec la Dordogne. Il s'agit d'une bande de 3,25 mètres le long de la berge à laquelle randonneurs, pêcheurs, promeneurs peuvent accéder. A l'origine, cette servitude avait été instaurée pour permettre l'accès aux rives pour les navigants. Elle a été étendue aux pêcheurs en 1965, puis aux piétons en 2006 dans le cadre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, au titre de l'amendement déposé par Germinal Peiro qui était alors député.

L'ouverture de cette servitude de marchepied n'est que l'un des projets du développement économique et touristique portés par la Communauté de communes Isle Double Landais.

Un inventaire exhaustif de l'ensemble des chemins ruraux des 9 communes de la Communauté de communes, afin de les protéger, a ainsi déjà été réalisé, tandis que l'actualisation des 200 kms de sentiers inscrits au PDIPR est en cours. L'objectif est de les rendre plus attractifs, en lien avec les deux massifs



Rozenn ROULLER,
Conseillère départementale
du canton de Montpon-Ménestérol

« La rivière Isle est l'un des plus beaux atouts de notre territoire, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité la mettre en valeur en proposant plusieurs itinérances qui permettront aux habitants et aux visiteurs de nouer un lien étroit avec elle ».

forestiers emblématiques du territoire : la Double et le Landais et avec la rivière Isle, en passant par la servitude.

A également été réalisée une boucle de randonnée sur la propriété du Centre hospitalier spécialisé de Vauclaire, avec une branche rattachée à la servitude de marchepied, qui permet aux Montponnais et aux touristes de relier l'hôpital par la servitude, depuis la base de loisirs de Chandos. On peut également accéder à un circuit de plusieurs kilomètres dans le massif forestier de l'établissement, ainsi qu'à un parcours de l'application éco-touristique du Département DORIE sur Vauclaire. Immersive, cette balade de 3 kms permet de découvrir l'établissement ainsi que le bâtiment historique de la chartreuse, grâce à la géolocalisation.

à Mobilité Réduite, la labélisation de parcours pêche sur l'Isle et la qualification d'hébergements en lien avec l'ouverture de la servitude de marchepied.

Une étude est également en cours pour améliorer et valoriser la véloroute voie verte existante. Celle-ci, reliée à la gare de Montpon-Ménestérol, permet de rejoindre le bassin bordelais pour sa partie aval et la Flow vélo pour sa partie amont. Le projet vise à la faire passer en site propre sur la portion entre Moulin Neuf et Le Pizou.

Enfin, une étude est en cours pour la remise en navigabilité de la rivière Isle entre Montpon-Ménestérol et Porchères. Ce projet de navigation touristique est inédit. Il concerne les départements de la Gironde et de la Dordogne sur un linéaire de plus de 20 kms nécessitant le franchissement de 6 écluses manuelles.

De nouveaux projets pour 2025

Plusieurs projets vont, par ailleurs, aboutir en 2025, à commencer par la mise en place d'une itinérance de 150 kms, le « Barker double ». Celle-ci sera labélisée par la Fédération Française de Cyclotourisme en tant que parcours Gravel (mixte VTT et vélo de route). Unique en Dordogne, ce parcours sera la première grande itinérance cyclo VTT et Gravel en Dordogne.

En parallèle, un projet de développement du loisir pêche est conduit avec la mise en place d'accès à la rivière, l'aménagement de cales à bateaux, de pontons accessibles pour les Personnes



UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

7

UNE ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



Collège Yvon Delbos à Montignac-Lascaux

Restauration scolaire, bâtiments ou encore entretien des établissements, le Département est un acteur majeur du quotidien des collégiens de Dordogne. C'est la raison pour laquelle il porte une attention toute particulière à proposer aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, essentielles à leur bien-être, tout en mettant en œuvre des projets innovants, notamment en matière d'excellence environnementale.

Il s'agit d'un choix politique assumé qui va au-delà de ses compétences obligatoires et qui vient illustrer l'importance que porte le Département à l'éducation des citoyens de demain dans chacun des 38 collèges publics de Dordogne (35 collèges et 5 cités scolaires qui accueillent collège et lycée).

Pour mener à bien son ambition, le Département s'appuie sur les 368 agents départementaux travaillant au sein des 35 collèges publics sous sa responsabilité (agents d'accueil, de maintenance, d'entretien des bâtiments et des espaces verts, cuisiniers, lingères), ainsi que sur ses différentes directions (collèges, patrimoine, culture, etc.)

Des bâtiments économes en énergie

En 2024, le Département a décidé de consacrer 6,6 millions d'euros à l'entretien et à la rénovation des collèges. Une enveloppe conséquente qui a notamment été orientée en faveur de leur rénovation thermique et de la transition écologique. Le Département a aussi poursuivi son programme de travaux d'isolation par l'extérieur des façades des collèges à Thiviers et à Bergerac.

Ce programme se prolongera au collège Clos-Chassaing de Périgueux dans lequel seront menés des travaux d'isolation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui doivent débuter fin 2024 pour s'achever fin 2025. Le collège Aliénor d'Aquitaine de Brantôme, lui aussi, bénéficiera de ce type de travaux. Le lancement de ces interventions est prévu pour début 2025.

En parallèle, des chaufferies bois sont installées pour remplacer les vieilles chaudières à fioul.



Travaux d'isolation extérieure du collège Jacques Prévert à Bergerac

C'est, par exemple, le cas au collège La Roche Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu où le Département a démarré la construction d'une chaufferie-bois. Sarlat, où le remplacement de la chaudière est particulièrement attendu, ne sera pas en reste puisque des études de construction sont en cours.

La préoccupation environnementale du Département pour ces chantiers inclut une prise en compte de la biodiversité, qui fait l'objet d'études diagnostics au sein des bâtiments départementaux.

Vers plus de végétaux dans les collèges



Aménagement de la cour du collège Montaigne à Périgueux

Le Département pilote les projets d'aménagement des espaces scolaires extérieurs grâce à un plan global d'investissement. Ces projets associent les équipes éducatives et les élèves en intégrant plusieurs paramètres : redéfinition des usages, végétalisation des cours, jardins partagés, espaces de travail extérieurs...

En 2024-2025, la cour du collège Montaigne de Périgueux sera entièrement réaménagée et végétalisée. Les élèves et les équipes sont mobilisés aux côtés des services départementaux pour poursuivre le projet « Montaigne Tout Cour » qui vise à lutter contre les îlots de chaleur, à développer de nouveaux usages de la cour favorisant l'égalité fille-garçon et à assurer ainsi un confort d'accueil pour les élèves. Les derniers aménagements, des plantations, ont été effectués à l'automne.

Des travaux conséquents sur les bâtiments

Le Département mène des chantiers d'envergure dans ses collèges tels que, par exemple, la construction d'une salle polyvalente au collège Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu, ainsi qu'au collège Arnaut de Mareuil à Mareuil-en-Périgord.

Par ailleurs, face à une croissance importante du nombre de ses élèves, le collège Olympe de Gougès à Vélines a dû s'adapter avec, à la clé, une nouvelle extension et le réaménagement de l'établissement. Deux nouvelles salles de classe modulaires et un bloc sanitaire sont construits cet automne.

Enfin, les quatre logements de fonction de la cité scolaire de Nontron qui avaient été victimes de la sécheresse, ont été remis en état.

La santé des élèves au cœur des préoccupations

Le bien-être des élèves des collèges de Dordogne passe également par la prise en compte de leurs problématiques liées à la santé. C'est la raison pour laquelle le Département a souhaité être acteur dans leur parcours de santé.

Cette volonté s'illustre notamment par la poursuite de la lutte contre la précarité menstruelle. Après l'expérimentation dans huit collèges pilotes de l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques dans leur enceinte, le dispositif, généralisé à l'ensemble des collèges à la rentrée 2023, est naturellement reconduit cette année.

En parallèle, et pour la deuxième année consécutive, le Département va mener une partie de la campagne de vaccination 2024-2025 contre le papillomavirus (HPV). Cette campagne sera élargie aux autres vaccinations avec la possibilité de vacciner les élèves de 5^e contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite. Le Conseil départemental interviendra également auprès des adolescents accueillis en établissements médico-sociaux.

Collège Yvon Delbos à Montignac-Lascaux, 14^e établissement labellisé 100% bio, local

À la rentrée 2024, le collège de Montignac-Lascaux recevait officiellement le diplôme Ecocert 100% bio niveau excellence. Depuis, un 15^e établissement du département, Leroi Gourhan au Bugue, atteignait ce niveau de labellisation. C'est exceptionnel sur le territoire national ! Comme pour l'ensemble des sites déjà labellisés, le collège Yvon Delbos a pu bénéficier de l'accompagnement des services du Département tout au long de sa démarche de transition alimentaire.

Grâce, notamment, à la mise à disposition d'un chef de cuisine formateur du Département sur site durant plusieurs semaines, l'équipe de restauration du collège sous la responsabilité de la cheffe de cuisine, Cécile Beau, a pu partager des techniques et des recettes 100% bio, et surtout, entièrement « faites maison », garantissant ainsi une très bonne maîtrise du coût alimentaire.

À noter que le collège Yvon Delbos a pu justifier lors de son audit par l'organisme Ecocert d'un approvisionnement en produits locaux issus d'exploitations périgourdines à hauteur de 75% ! Plusieurs animations et actions de sensibilisation à destination des élèves axées sur l'éducation au goût, à l'alimentation, à la saisonnalité et à la lutte anti-gaspillage ont aussi eu lieu en 2023/2024.

L'an dernier et depuis la rentrée, 6 collèges ont été labellisés. Pour l'année scolaire 2024-2025, 6 nouveaux collèges seront accompagnés par les services du Département afin d'atteindre le 100% bio, local, « fait maison » et de saison : Jacques Prévert à Bergerac, Arthur Rimbaud à Saint-Astier, La Boétie à Sarlat-la-Canéda, Suzanne Lacore à Thenon, Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou et Max Bramerie à La Force.

L'objectif est de labelliser 100% bio, local et « fait maison » les 35 collèges publics de Dordogne relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire d'ici mars 2028.



ZOOM SUR



Maïté ETCHECHOURY

Directrice des Archives départementales de la Dordogne

Une carrière à prendre soin des documents les plus anciens

S'il y a bien une chose à ne pas dire à Maïté Etchechoury, c'est que les archives se résument à beaucoup de poussière et de vieux documents. « Pas du tout ! », clame-t-elle en voulant bannir cette image qui colle à la peau du service des Archives, dont elle est directrice. Et pour cause, dès les années 80, avec ses collègues, ils utilisaient déjà l'informatique et créaient des bases de données. « On a des vieux documents, mais on les traite avec modernité », assure-t-elle.

En 26 ans, Maïté Etchechoury a feuilleté, classé, analysé et archivé des millions de documents. À la tête des Archives départementales de la Dordogne, les anciens écrits n'ont plus de secrets pour elle. En presque trois décennies, elle a constaté beaucoup d'évolutions dans la pratique du métier, avec notamment l'arrivée d'internet et le développement de la numérisation. « La numérisation a permis de grands changements. De plus, une petite partie de nos documents sont en ligne, ce qui génère 7 millions de vues sur notre site. Cela nous permet aussi de protéger les documents fragiles ». Autre évolution majeure, le passage à l'archivage électronique.

En raison de la numérisation, la fréquentation a fortement baissé. « On a beaucoup moins de monde en salle de lecture », constate la directrice des Archives. Mais depuis 15 ans, pour pallier cette baisse, des conférences sont proposées. « La première a eu lieu en 2012, sur le thème de la bande dessinée au Moyen Âge. Depuis, nous avons un programme culturel avec 3 à 4 conférences par demi-saison et des ateliers d'aide, pour apprendre à rechercher des documents. Ce n'est pas aussi simple qu'une recherche sur Google ».

Depuis plusieurs années, Maïté Etchechoury remarque une forte demande du public pour des renseignements individuels, pour comprendre des histoires de famille, « de la généalogie un peu plus poussée. »

À quelques mois de la retraite, la directrice des Archives départementales assure ne jamais s'être ennuyée, tant ses missions sont variées et intéressantes. « J'ai la chance de travailler pour un service public culturel et administratif dont l'accès est gratuit. Être au service du citoyen me tient beaucoup à cœur », ajoute celle qui se concentrera dans les années futures sur des recherches, de la rédaction ou de l'animation de conférences sur divers sujets, des activités qu'elle a dû, jusqu'alors, mettre de côté...



PORTRAIT

Jean-Michel RAVAILHE

Président de la fédération de pêche de la Dordogne

La Dordogne, un département qui a la pêche

Cette année encore, plus de 20 000 passionnés de pêche ont pris leur carte dans le département. Des Périgourdins évidemment, mais aussi des touristes qui souhaitent découvrir nos infrastructures et plans d'eau. Mais pourquoi cet attrait pour la Dordogne ?

Ici, « on peut quasiment tout pêcher », assure Jean-Michel Ravailhe, président de la fédération départementale de la pêche. En effet, « il y a des carpes, des carnassiers, on peut utiliser toutes les techniques... Plusieurs milliers de pêcheurs sont présents à la belle saison ou à l'automne pour l'ouverture de la truite ou la pêche aux carnassiers. Les amateurs des départements voisins se rendent par exemple à Saint-Estèphe pour la pêche à la mouche. », poursuit-il.

Et si les amateurs affluent nombreux au bord de nos étangs et rivières, c'est parce que le Département développe son tourisme pêche, avec

notamment des parcours labellisés aussi bien pour des pêcheurs débutants que pour des confirmés, sur des sites aménagés et bien identifiés. « Sur le parcours famille, on retrouve des tables, des abris ou encore des sanitaires. Pour le parcours découverte, adapté aux plus jeunes, des panneaux expliquent les différentes techniques de pêche », détaille Jean-Michel Ravailhe.

Cette année, grâce à une saison estivale moins chaude, « la quantité d'eau est relativement bien préservée, malgré les problématiques incontestables du changement climatique », analyse le président de la fédération. L'une des difficultés majeures, pour lui, est l'arrivée du cormoran : « Sa population, qui explose, cause de gros dégâts : 200 tonnes de poissons disparaissent à cause de cette espèce que l'on aimerait pouvoir réguler. C'est catastrophique ! ».

Grâce au partenariat avec le Conseil départemental de la Dordogne, une gestion annuelle du développement de la pêche sur le territoire est menée. « On discute des infrastructures, de l'évolution, de la façon d'attirer les gens vers ce loisir... On fait en sorte que chacun puisse trouver son compte sur les 492 hectares de plans d'eau et les 4500 kms de cours d'eau, en travaillant avec divers services, les syndicats de rivières et les services de l'État », précise Jean-Michel Ravailhe.



LA GROTTTE DE CUSSAC... ORNÉE ET SÉPULCRALE

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR AU BUISSON-DE-CADOUIN DEPUIS LE 9 OCTOBRE



Gravée il y a près de 30 000 ans, la grotte de Cussac est considérée comme un haut lieu de l'art pariétal. Site patrimonial majeur, à l'instar des grottes de Lascaux, Chauvet et Cosquer, la grotte de Cussac est ornée de plus d'un millier de gravures, certaines parmi les plus grandes de l'art paléolithique : de multiples animaux, des motifs non figuratifs, des silhouettes féminines, des représentations sexuelles et des traces faites aux doigts. Elle fut aussi utilisée comme lieu d'inhumation. La présence exceptionnelle, sur un même site, de vestiges humains et de gravures, représente un cas unique à l'échelle mondiale.

Cussac est une grotte fragile qui ne sera jamais accessible au public car une telle fréquentation serait une cause de perturbations massives et irrévocables.

Dès lors, le Conseil départemental de la Dordogne a décidé, en partenariat avec le ministère de la Culture

(Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine) et la Commune du Buisson-de-Cadouin, de réaliser une exposition. Conçue sur la base des recherches scientifiques et conservatoires mises en œuvre dès la découverte, cette exposition répond à la volonté des pouvoirs publics de transmettre un patrimoine exceptionnel sans lui porter atteinte.

Répartie en quatre sections, elle présente des archives et témoignages inédits. Les visiteurs peuvent y découvrir la plupart des panneaux ornés de la grotte de Cussac en suivant le même parcours que celui qu'empruntent les chercheurs dans les deux branches de la cavité. Les enjeux de la recherche scientifique qui y est menée depuis une quinzaine d'années, et ceux qui prévalent en matière de conservation y sont également présentés.

Enfin, les fac-similés du panneau de la découverte et l'une des sépultures, le Locus 2 (une bauge qui conserve un squelette quasi complet d'un individu masculin adulte couché sur le ventre), reproduits à l'échelle 1 par AFSP (Atelier des Fac-Similés du Périgord), constituent le point d'orgue de la déambulation.

EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC
DEPUIS LE 9 OCTOBRE.
ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

ELLE SERA OUVERTE
DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 15H À 19H
SAUF LE VENDREDI, JOUR DE MARCHÉ,
OÙ ELLE SERA AUSSI OUVERTE DE 10H À 12H.

Cette exposition est dédiée à la mémoire du spéléologue Marc Delluc (1957-2017), du préhistorien Norbert Aujoulat (1946-2011) et de l'anthropologue Dominique Henry-Gambier (1950-2022)

Muséographie conçue par Nicolas St-Cyr (muséographe qui a travaillé sur Lascaux 4).

La grotte de Cussac a été classée au titre des Monuments Historiques dès 2002.

Depuis 2013, elle est aussi classée au titre des Sites du code de l'environnement suite à une étude du fonctionnement hydrogéologique du réseau souterrain, de son insertion dans la colline et les paysages environnants.

Marie-Lise MARSAT,

Vice-présidente en charge de la solidarité, conseillère départementale du canton de Lalinde, maire du Buisson-de-Cadouin

« Cette exposition consacrée à la grotte de Cussac permet de partager la richesse artistique et scientifique de cette découverte extraordinaire réalisée le 30 septembre 2000, par Marc Delluc, dans un bois de la commune du Buisson-de-Cadouin.

C'est une opportunité pour la population de s'approprier et découvrir ce site et c'est une formidable façon de valoriser notre territoire. »



Inauguration de l'exposition le 4 octobre 2024

ÒC

L'Occitan, un atout pour la jeunesse !

L'occitan est la langue historique du Périgord. Elle est menacée d'extinction si elle n'est plus parlée et qu'elle ne trouve pas sa place dans l'espace public.

Le Département, en étroite collaboration avec les services académiques de la Dordogne, propose sa nouvelle plaquette de promotion de l'enseignement de l'occitan 2024/2025. Elle met en lumière l'offre d'enseignement de la langue occitane, de la maternelle au lycée, au sein du département. L'apprentissage de cette langue permet de mieux comprendre le territoire, sa richesse culturelle et linguistique.

Plus de 1050 élèves bénéficient d'un enseignement dans le premier et le second degré. On compte six cursus bilingues publics (Brantôme-en-Périgord, Nontron, Ribérac, Sarlat-la Canéda, Le Bugue, Périgueux), deux Calandretas (Périgueux et Bergerac), un enseignement renforcé (Chalagnac), 14 collèges (Léo Testut à Beaumontois-en-Périgord ; Henri IV à Bergerac ; Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord ; Leroi-Gourhan au Bugue ; Charles de Gaulle à La Coquille ; Giraut de Borneilh à Excideuil ; Bertran de Born à Périgueux ; Michel de Montaigne à Périgueux ; Arnaut Daniel à Ribérac ; Jean Ladignac à St-Cyprien ; La Boétie à Sarlat ; Jules Ferry à Terrasson ; Michel Debet à Tocane et Alcide Dusolier à Nontron), 3 lycées : Giraut de Borneilh à Excideuil ; Bertran de Born à Périgueux et Arnaut Daniel à Ribérac.

Pour télécharger la plaquette : [Accueil - Le Département de la Dordogne](#)



L'Occitan, un demai per la jounessa ! (Occitan limousin)

L'occitan es la lenga istorica de Perigòrd. Es menaçada d'eschantida si es pas mai parlada e si tròba pas sa plaça dins l'espaci public.

Lo Departament, en collaboracion estrecha emb los servicis academics de Dordonha, perpausa sa novela plaqueta de promocion de l'ensenhament de l'occitan 2024/2025. Bòta en valor l'oferta d'ensenhament de la lenga occitana de la mairala jurc'au liceu au dintre dau departament. L'aprendissatge de quela lenga permet de comprendre mielhs lo territòri, sa richessa culturala e lingüistica.

Mai de 1050 escolans beneficien d'un ensenhament dins lo primier e segond grat. Se compta sieis cursus bilingües publics (Brantòme en Perigòrd, Nontranh, Rabairac, Sarlat e la Canedà, Al Buga, Perigüers), doàs Calandretas (Perigüers e Brageirac), un ensenhament renforçat (Chalanhac), 14 collegis (Leò Testut, Belmontés de Perigòrd ; Enric IV, Brageirac ; Alienòr d'Aquitània, Brantòme en Perigòrd ; Leroi Gourhan, Al Buga ; Charles de Gaulle, La Coquilha ; Giraut de Borneilh, Eissiduelh ; Bertran de Bòrn, Perigüers ; Miquèu de Montanha, Perigüers ; Arnaut Daniel, Rabairac ; Joan Ladinhas, Sent Cibràn ; La Boetiá, Sarlat ; Jules Ferry, Terrasson e la Vila Diu ; Micheu Debet, Sent Abre ; Alcidi Dau Solier, Nontranh), tres liceus : Giraut de Borneilh, Eissiduelh ; Bertran de Bòrn, Perigüers e Arnaut Daniel, Rabairac).

Per telecharjar la plaqueta :
[Accueil - Le Département de la Dordogne](#)



LA RÉCRÉ GOURMANDE BRANTÔME

Convivialité et qualité des mets s'associent dans les cuisines de la Récré Gourmande

À l'écart du centre-ville de Brantôme, de son abbaye et de la Dronne, se cache un lieu joliment décoré et arboré : le domaine de la Roseraie. Dans la chartreuse du 17^e, nous retrouvons un duo de choc, passionné de gastronomie, qui œuvre au quotidien pour la réussite de son restaurant, la Récré Gourmande.

Yann Chauvineau est en salle, au service. Sa femme, Colette, est en cuisine. Inspirés par leurs nombreux voyages et leur attrait pour les saveurs asiatiques, les deux restaurateurs, pleins

d'énergie et d'idées, proposent une cuisine traditionnelle mais revisitée. « Le confit de canard, on le fait en aumônière avec, par exemple, des légumes un peu épicés et des fruits secs », cite la cheffe en guise d'illustration. Le magret se retrouve, quant à lui, associé à la saveur de la patate douce. « J'adore mélanger les textures différentes et ajouter un peu de croquant, poursuit Colette. Mais le plus important pour nous, c'est la qualité des produits servis. On essaye de s'approvisionner un maximum de manière locale, tout en privilégiant le goût ».

Pour assurer un déjeuner ou un dîner réussi, le couple ne propose qu'un service par repas. « On ne veut pas faire pour

faire, on veut faire bien. On ne souhaite pas accepter trop de clients et qu'ils soient déçus par leur repas... J'explique à chaque table toute l'ardoise et on échange avec chacun », détaille Yann, qui s'adapte à toute demande de régime spécial au moment de la réservation.

Attaché à l'humain, c'est inévitablement une clientèle d'habitues qui se retrouve le plus souvent sous la verrière du restaurant. « À force, on connaît les préférences et habitudes de nos clients réguliers », ajoute Colette qui s'affaire à régaler chaque convive pour une expérience bistronomique réussie.

Le potentiel des lieux permet au couple d'accueillir des repas de groupes, séminaires, repas de famille ou encore des anniversaires, communions, et même des mariages.

« Les couples viennent et nous confient leur mariage, on s'occupe de tout ! Les futurs mariés ont l'impression qu'ils confient leur journée à deux amis », sourit Colette, qui propose une charmante décoration réalisée avec beaucoup de goût. Autant que dans l'assiette.

Adresse : Lieu-dit Les Courrières, Rue Jacqueline de Montbron, Domaine de la Roseraie, 24310 Brantôme

Tél. : 05 53 45 77 04 - **Mail :** larecregourmande@hotmail.fr
Site : larecregourmande.fr



CURRY DE GAMBAS FAÇON RÉCRÉ

INGRÉDIENTS :

Gingembre - cacahuètes - coriandre - citronnelle
oignon - huile de coco - lait de coco - feuilles de
combava - pâte de curry massaman - citron vert
légumes de votre choix - une céréale pour
accompagner le plat (de l'épeautre par
exemple) - gambas - huile de sésame

RECETTE :

Faites chauffer de l'huile de coco à feu doux dans un wok. Ajoutez un oignon, du gingembre, de la citronnelle, de la pâte de curry massaman et faites revenir le tout. Ajustez l'assaisonnement. Ajoutez du lait de coco selon les goûts, puis des feuilles de combava. Pressez un citron vert. Ensuite, ajoutez les légumes de votre choix blanchis au préalable. Laissez mijoter plusieurs heures. Servez dans l'assiette avec des gambas snackées dans de l'huile de sésame. Ajoutez de la coriandre fraîche sur le plat et quelques cacahuètes pour le côté croquant.



« LA MISE AU TOMBEAU DU CHRIST » RETROUVE SON ÉCRIN AU CHÂTEAU DE BIRON

Après la Pietà l'an dernier, c'est la Mise au tombeau du Christ qui a retrouvé sa place au château de Biron. Ces deux statues de la Renaissance exposées au Metropolitan Museum of Art (MET) de New York sont de retour en Dordogne sous forme de copies « plus vraies que nature », grâce au savoir-faire exceptionnel de l'Atelier des fac-similés du Périgord (AFSP) à qui l'on doit déjà notamment les fac-similés de Lascaux 3 et Lascaux 4.

C'est en octobre 2023 que la Pietà a retrouvé son alcôve, alors que la Mise au tombeau du Christ aura attendu l'occasion des Journées européennes du patrimoine, vendredi 20 septembre 2024, pour être dévoilée au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient Griffith Mann, directeur de l'aile médiévale du Metropolitan Museum of Art de New York et l'une de ses conservatrices, Christine Brennan.



La Pietà dans son emplacement d'origine dans la chapelle du château de Biron.



Griffith Mann, Directeur de l'aile médiévale du MET de New-York et Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne avec une partie de l'équipe d'AFSP.

Ces pièces monumentales, sculptées au XVI^e siècle par un artiste anonyme, avaient été cédées en 1907 par le dernier marquis de Biron à John Pierpont Morgan, fondateur de la banque JPMorgan et président du MET.

Depuis lors, les statues originales sont présentées et préservées dans le célèbre musée new-yorkais.

Biron est riche d'actualités en cette fin d'année puisque 2024 marque le 500^{ème} anniversaire de la mort de Pons de Gontaut-Biron, commanditaire de la chapelle et de ses sculptures. Anniversaire à l'occasion duquel le

Département entreprend la restauration de son tombeau. Lors du chantier, les restaurateurs ont découvert qu'il y avait encore un cercueil dans le tombeau. Une étude anthropologique sera prochainement entreprise.

La chapelle de Biron et ses sculptures ont encore bien des mystères à nous révéler...

L'équipe d'AFSP : André Barbé, Alan Bolle, Nikita Dos Santos, Gilles Lafleur, Thierry Laurent, Valérie Mathias, Frédérique Monteil, Olivier Surroca, Aurélia Teixeira.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

LA DORDOGNE GAGNANTE

Le Préfet de la Dordogne a signé l'arrêté validant la conformité du projet de la boucle multimodale de la vallée de la Dordogne.

C'est une victoire pour l'ensemble des Périgourdins. Cette décision souligne en effet que les territoires ruraux comme le nôtre peuvent continuer de porter des projets ambitieux, des projets qui améliorent le quotidien des citoyens, des projets qui se projettent réellement dans l'avenir.

L'avenir, pour la Dordogne, ce n'est pas devenir une réserve indienne.

L'avenir, pour le Périgord, c'est de s'inscrire dans le développement durable, dans les modes de transports alternatifs comme le train et les modes de déplacements doux.

Le groupe socialiste, écologiste, citoyen et apparentés du Conseil départemental se félicite de porter ce combat aux côtés du Président Germinal Peiro.

Loin des diffuseurs de discours anxigènes et populistes qui ne voient dans nos territoires que déclin, le Président du Conseil départemental et sa majorité ont choisi l'action, sur ce sujet comme sur bien d'autres enjeux, qu'il s'agisse d'accès aux soins, de promotion d'une restauration collective, dans les collèges, qui privilégie une alimentation saine et soutient l'agriculture locale, ou encore d'accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive.

Il nous faut collectivement saluer la détermination de celles et ceux qui ont le sens de l'intérêt général et qui croient en l'avenir d'une Dordogne moderne, fraternelle et durable, capable de faire fructifier ses innombrables atouts.



Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen
et Apparentés

Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr



COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

UN HOLD-UP SUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Projet de Loi de Finances 2025 qui prévoit, pour réduire le déficit du pays, de trouver 60 milliards d'euros d'économie impose de prélever 5 milliards d'euros sur les recettes des collectivités, de geler l'enveloppe de la DGF, de baisser le Fonds de Compensation de la TVA, de réduire les crédits du Fonds vert à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

A cela, vient s'ajouter l'augmentation de la cotisation de la caisse de retraite des agents territoriaux (la CNRACL) pour 1 milliard d'euros.

Enfin, globalement, toutes les dotations de l'Etat étant prévues en euros constants, elles sont en recul puisque ne prenant pas en compte l'inflation.

C'est dans ce contexte que va se bâtir le budget du Département désormais privé du levier fiscal et qui, comme les autres, fait déjà face à une augmentation de ses dépenses obligatoires et ce, à partir de recettes devenues aléatoires comme les droits de mutation qui enregistrent une baisse de 40 millions en deux ans.

Les crises couplées aux politiques d'austérité budgétaire ont accentué la précarisation des ménages augmentant mécaniquement le nombre de bénéficiaires des aides sociales comme l'aide sociale à l'enfance notamment.

Loin d'être les responsables du déficit de l'Etat, les collectivités territoriales, qui ont l'obligation de voter chaque année leur budget en équilibre, vont être les premières victimes de ces coupes budgétaires alors qu'à elles seules elles réalisent 70 % des investissements publics du Pays.



Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Ecologiste

Contact : 05 53 02 20 31
j.gares@dordogne.fr



RENOUVEAU DORDOGNE

BEYNAC, LA GUERRE DES PONTS

La rentrée s'ouvre une fois de plus sur un nouvel épisode de la série « Beynac, la Guerre des Ponts », comédie tragique où les ponts se dressent, non pas entre deux rives, mais entre le déraisonnable et l'exorbitant.

La saison commence fort : 26 millions d'euros déjà engloutis, et ce n'est que le début ! Ajoutez à cela 5 000 euros par jour pour des astreintes – l'équivalent d'un cachet d'acteur principal dans un film à gros budget. Nous assistons à une production où les financeurs ne sont autres que... les contribuables. Ici, pas d'effets spéciaux, juste des factures très spéciales.

Rebondissement : l'enquête publique a rendu un verdict favorable au projet, comme un épisode de plus dans cette saga sans fin. Le préfet entre en scène à son tour et donne son feu vert, déclenchant aussitôt une nouvelle vague de recours en coulisses. Le suspense reste entier, avec une décision finale qui reviendra au Conseil d'État... mais d'ici combien de temps ?

La saga continuera, les avocats affûtent déjà leurs plumes pour des saisons supplémentaires. Dans cette série où la déviation tient le premier rôle, les seconds rôles peinent à suivre : contribuables, associations et contrats d'objectif cantonaux, tous sacrifiés sur l'autel des coupes budgétaires imposées...

Et le public, lui, se demande : « À quand la saison finale ? »



THIERRY CIPERRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne

Contact : 05 53 02 20 18
s.matoug@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

BEYNAC ENCORE ET TOUJOURS...

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, M. le Préfet vient de signer l'arrêté autorisant les travaux du nouveau projet de contournement de Beynac.

Il ne reste donc plus que la validation par la Cour administrative d'appel de Bordeaux, et enfin le traitement des recours éventuels, mais probables... M. Peiro est donc bien optimiste !

En janvier 2018, il déclarait déjà : « Vous avez bien compris que le combat contre Beynac est perdu... Aujourd'hui, Beynac c'est parti. Vous pouvez toujours me le reprocher, mais dans deux ans les travaux seront faits, et vous verrez... »

Six ans et demi après il nous tient le même discours... Comment le croire ? Ce dossier atteint maintenant plus de 50 millions d'euros, sans compter les astreintes !

Dans une période où les économies sont indispensables pour assurer nos compétences obligatoires : social, voirie, entretien et restauration des collèges etc..., dans une période où les aides aux communes et aux associations vont diminuer, dans une période où le plan piscine et le parcours d'eaux vives de Bergerac semblent ne plus être une priorité, ces 50 millions semblent disproportionnés ! 50 millions, c'est deux fois le budget annuel servant à entretenir les 5000 kms de voiries départementales de Dordogne...

Nous lui demandons simplement comme nous l'avions fait en 2018 et comme il semble s'y être engagé cette fois, d'attendre la fin de l'examen des recours avant de débiter les travaux et d'éviter un nouveau gâchis...



Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains,
Divers Droite et apparentés

Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr

SPORT / LOISIRS

Seniors à nous la forme :

Ouverture du dispositif depuis le 30 septembre en s'inscrivant sur <https://urls.fr/Xe1gCt>

L'École départementale des sports :

activités gratuites proposées tous les mercredis matins pour les 8/11 ans du 11 septembre 2024 au 11 juin 2025 (hors période de vacances) à Agonac, Coulounieix-Chamiers, Eymet, Issac, Le Bugue, Nontron, Saint-Cybranet, Montpon-Ménéstérol, Rouffiac, Beaumontois-en-Périgord

EXPOSITIONS

Exposition des œuvres du FDAC sur le thème : « Corps et âmes Autoportraits et figures humaines »

à la salle polyvalente Fernand Sabouret de Grun-Bordas - du 16 novembre au 15 décembre

Exposition des œuvres du FDAC

sur le thème « Paysages rêvés, paysages vécus » à la Médiathèque d'Agonac - Du 19 novembre au 18 décembre

Dans le cadre 35^{ème} festival BD en Périgord

- Exposition Li Kunwu

« Gardien de la mémoire » à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux du 1^{er} octobre au 20 décembre

- Ateliers en famille avec Troubs,

samedi 7 décembre de 10 h à 12 h et mercredi 18 décembre de 14 h à 16 h (sur réservation)



Exposition

« De Jules Verne aux cités obscures »

(Benoît Peeters & François Schuiten) aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux - du 10 octobre au 27 décembre.

SPECTACLES / LECTURES
CONFÉRENCES / ATELIERS
RENCONTRES

Atelier d'aide à la recherche « Les sources de la Seconde Guerre mondiale »

- mercredi 4 décembre aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux (1^{ère} partie)

- mercredi 22 janvier de 14 h à 16 h aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux (2^{ème} partie)

Conférence « Paroles des fronts oubliés : Médoc, Royan, La Rochelle 1944-1945 »

- jeudi 12 décembre au Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux

Conférence « Les meules de moulins du Périgord : une histoire de pierre et de transport »

- jeudi 16 janvier à 18 h au Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux

Atelier « Faites de l'histoire ! - Atelier sceaux et présentation de l'exposition virtuelle « Un sceau dans le temps »

- mercredi 29 janvier de 14 h à 16 h aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux

Étranges lectures 2024/2025

« Ruby Moonlight » d'Ali Cobby Eckermann
Prix des lecteurs Étranges Lectures 2024

Lecture avec Isabelle Gazonnois - Lecture musicale en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement départemental de la Dordogne

- mardi 28 janvier à 18 h 30 : Amphithéâtre Jean Moulin à Périgueux

- jeudi 30 janvier à 18 h 30 : Médiathèque Frédéric Mistral à Mussidan

- vendredi 31 janvier à 18 h 30 : Médiathèque à Issigeac

Prix des lecteurs 2025

(de novembre 2024 à avril 2025)
organisé dans le cadre d'Étranges lectures 2024/2025

Pour favoriser l'implication et la participation du public, Étranges Lectures organise, pour la 17^{ème} année consécutive, un Prix des lecteurs, dans 56 bibliothèques de Dordogne.

Chaque année, de novembre à avril, 5 romans étrangers sont proposés au vote des lecteurs. Le livre qui obtient le plus de suffrages figure dans la programmation de la saison suivante.

Les cinq livres en compétition cette année sont :

- « L'île des âmes » de Piergiorgio (Italie)

- « Nous étions le sel de la mer » de Roxanne Bouchard (Québec)

- « Expiations, celles qui voulaient se souvenir » de Kanae Minato (Japon)

- « Six versions – volume 1, les ophelins du mont Scarlaw » de Matt Wesolowski (Angleterre)

- « Les colliers de feu » de Femi Kayode (Nigeria)



LES 10 ANS DU PROGRAMME CULTURE & MÉDICO-SOCIAL



L'introduction de la culture dans les établissements de santé et dans les structures médico-sociales répond à une conviction profonde : la pratique artistique est une source d'enrichissement et d'épanouissement, un vecteur de lien social qui permet l'expression des droits fondamentaux des citoyens. En valorisant les potentialités et la créativité, elle produit des effets particulièrement positifs sur les résidents, qu'ils soient permanents ou temporaires, et interagit de façon bénéfique sur le travail des professionnels.

En 2014, le Département a missionné l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord (ACDDP) pour impulser et coordonner des projets culturels dans les établissements d'accueil des personnes handicapées adultes et dans les EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale. Ce programme permet aux résidents en EHPAD et à des adultes en situation de handicap hébergés en foyers d'accueil, de bénéficier d'une fenêtre ou-

verte sur l'art et la culture, en recevant dans leur établissement, des artistes, des œuvres d'art, des médiateurs.

En l'espace de dix ans, le programme culture & médico-social a permis la réalisation de plus d'une centaine de projets dans 75 établissements, bénéficiant à plus de 4000 personnes et mobilisant 85 artistes, dont la grande majorité résident en Dordogne.

Tout est mis en œuvre pour construire des projets reposant sur des esthétiques et des supports artistiques diversifiés. Depuis 2021, c'est l'ACDDP qui fait le lien entre les artistes et les établissements sélectionnés. Un allègement de la charge de ces derniers et une meilleure équité favorisent les petits établissements et les EHPAD.

Ce programme utilise la culture comme levier, pour rompre l'isolement des résidents et usagers, tout en mobilisant leurs capacités et leurs aptitudes, souvent mé-

connues ou inexplorées. Cette démarche vise aussi à ouvrir les établissements sur leur environnement et c'est également une ouverture pour les familles.

Retrouvez le programme complet sur : <https://urls.fr/FEPNBs>

Rencontre régionale
interprofessionnelle

Les chemins de la coopération

Mercredi 6 novembre dernier, une journée consacrée aux spécificités et aux enjeux des projets culturels et artistiques en établissements médico-sociaux était organisée à l'attention des professionnels avec des tables rondes, spectacles, concerts et échanges autour de cette thématique.